

Sicovalinfo

2^e semestre
2010

Supplément spécial services aux usagers

A la loupe

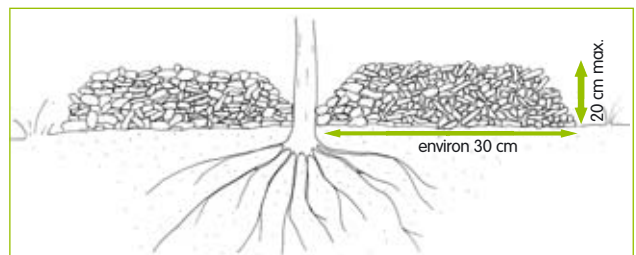
Jardiner au naturel : utiliser le broyat de branchages

Lancé en mai dernier, le nouveau service de broyage à domicile connaît un vif succès. Voici quelques conseils sur les différentes utilisations des résidus de branchages obtenus suite à l'intervention des agents du Sicoval.

Amender le sol

L'amendement de fond consiste à incorporer des matières organiques dans le sol pour l'enrichir et le structurer. Le broyat favorise en effet la vie biologique du sol et permet d'accélérer le processus de renouvellement de l'humus ; il aère les terrains trop lourds et donne de la cohésion aux terres sablonneuses. Équilibré et enrichi, le sol pourra à son tour nourrir la plante, sans apport d'engrais. En amendement de fond, incorporez 20 % (maximum) de broyat à la terre. Pour favoriser la croissance, vous pouvez aussi mettre un mélange de broyat, compost et terreau dans le trou où planter vos arbres.

• **Haies et arbres** : le broyat peut être disposé en couronne à leur pied. D'une épaisseur maximale de 20 cm, la couronne doit laisser dégagé le collet de la plante (zone intermédiaire entre racines et tige/tronc) : un paillage adéquat ressemble donc à une cuvette, laissant passer l'air et évitant la stagnation de l'eau au pied du végétal.



Le paillage des haies et des arbres

Source : « Arbres et Paysages d'Aulan »

Le paillage

Pailler, c'est couvrir le sol pour empêcher la pousse de mauvaises herbes et lutter contre l'évaporation. Les paillis naturels, biodégradables, régulent la température du sol, le protégeant contre la chaleur et le froid. De plus, en se décomposant, ils enrichissent la terre. En termes de croissance des plantes, de lutte contre les mauvaises herbes, d'humidité et de vie du sol, le paillis composé de broyat de bois s'avère un des plus performants. C'est aussi le plus économique : tout le nécessaire est dans votre jardin.

• **Potagers et massifs fleuris** : utilisé en couverture de sol, le broyat sera épandu de façon régulière, sur une faible épaisseur (5 cm maximum). Pour les tomates, préférez la disposition en cuvette autour du plant.

Des précautions particulières

Mieux vaut pailler sur un sol désherbé et ameubli, et de préférence après une pluie. Pour ne pas disséminer de maladies, le paillage devra être sain : les branches malades ne devront donc pas être intégrées au broyat. Le broyat issu de déchets de résineux ne devra servir qu'à pailler ces mêmes végétaux ou les

Suite au dos



10,

c'est le coefficient moyen de réduction du volume des branchages après leur passage au broyeur. 3 m³ de branchages donneront ainsi 0,3 m³ de broyat.

plantes de terre de bruyère (camélias, azalées, rhododendrons...), supportant les sols acides. En règle générale, il est préférable de restituer le broyat aux végétaux dont il est issu : les copeaux issus de votre haie seront ainsi les plus adaptés pour son paillage.

Autres utilisations du broyat

Intégré au composteur avec les déchets de cuisine, le broyat favorisera la décomposition des

matières organiques et enrichira le compost. Plus inattendue, l'utilisation du broyat en litière pour chat ou en revêtement de sol sous les jeux d'extérieur pour enfants... ■

Plus d'info : service Relation aux usagers,
 ► N° Vert 0805 400 605

Actu

De petits gestes aux grands effets pour réduire les déchets



Du 20 au 28 novembre 2010, la semaine Européenne de la réduction des déchets sensibilisera le grand public aux enjeux environnementaux et économiques liés à la production et au traitement des déchets. À cette occasion, retour sur 10 gestes simples pratiqués l'an dernier par 25 foyers témoins du Sicoval.

Très efficace, le **compostage** permet de détourner de la poubelle 40 kg/habitant/an en transformant les déchets fermentescibles en engrais naturel. Un autocollant « Stop pub » sur la

boîte aux lettres, c'est 15 kg de déchets annuels en moins par habitant*. Autre geste efficace : **préférer l'eau du robinet** à l'eau en bouteille. En **limitant les impressions de papier**, et en favorisant les recto-verso, ce sont 6 kg de déchets/habitant/an économisés. Plutôt que de jeter, **donnez une seconde vie aux objets** ou vêtements dont vous ne vous servez plus : vide-greniers, associations caritatives...

Au supermarché

Chaque français jette en moyenne 125 kg d'emballages par an. En choisissant **des conditionnements moins importants** (éco-recharges, produits sans sur-emballages...), il pourrait faire baisser ce poids de 26 kg. **Acheter à la coupe ou en vrac** représente aussi pour chaque habitant une diminution 2 kg de déchets/an. Les sacs plastiques génèrent 100 000 tonnes de déchets par an qui pourraient être évités grâce à **l'utilisation de cabas**. D'une manière générale, préférez le réutilisable au jetable : mieux vaut par exemple **utiliser des piles rechargeables** qui limitent les déchets polluants.

Au plan national, un habitant produit en moyenne 360 kg de déchets/an. Sur le territoire du Sicoval, cette moyenne est de 247 kg. En choisissant 4 des gestes présentés ci-dessus, les foyers témoins ont fait baisser cette moyenne à 62 kg/habitant/an. Ils ont également réalisés des économies financières : une expérience a montré une différence de 55 € entre un caddie éco responsable et un autre qui ne l'était pas...

Retrouvez la plupart des chiffres cités dans l'article et plus d'info sur www.reduisonsnosdechets.fr

* Pour commander un composteur ou obtenir un autocollant « Stop pub » : service Relation aux usagers,
 ► N° Vert 0805 400 605

● Rapport d'activité 2009

Le rapport d'activité 2009 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets est paru.

Téléchargeable sur www.sicoval.fr, il peut également être envoyé sur simple demande au ► N° Vert 0805 400 605

● Prochaine facture Déchets

La facture Déchets du 1^{er} semestre 2011 sera envoyée au mois de juillet. Cette échéance ne concerne pas les usagers ayant choisi le paiement de leur redevance par mensualisation.

● Le calendrier de collecte 2011

Le guide des collectes 2011 sera distribué en fin d'année dans les boîtes aux lettres. Il précise les jours de collecte pour chaque commune, rappelle les consignes de tri et donne des informations pratiques sur les déchèteries. L'édition 2011 comprend également des informations sur les moyens de valoriser ses déchets et les gestes de réduction des déchets à la source. Ce guide sera aussi téléchargeable sur www.sicoval.fr ou envoyé sur simple demande auprès du service Relation aux usagers, ► N° Vert 0805 400 605

Contacts

● Accueil du public :

Sicoval, service Relation aux usagers
 Centre de l'Astel
 Parc d'activités de la Balme
 Belberaud
 8 h 30-12 h 30 et 14 h-18 h
 (le vendredi : fermeture à 17 h)
 ► N° Vert 0805 400 605

relation.usagers@sicoval.fr
www.sicoval.fr

● Pour toute correspondance :

Sicoval
 Service Relation aux usagers
 Rue du Chêne vert - BP 32 800
 31682 Labège cedex

● Déchèteries :

Habitants :
 - Labège : tél. 05 61 39 99 18
 - Montgiscard : tél. 06 18 33 15 33
 - Ramonville : tél. 05 62 88 30 15
 Plus d'info : www.sicoval.fr
Professionnels :
 - Labège : **Attention, nouveau numéro et nouveaux horaires !**
 tél. : 05 62 88 26 55 (du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30)

Sicoval Info, supplément services aux usagers

rue du Chêne Vert, BP 38200 - 31682 Labège cedex
 Tél. 05 62 24 02 02 - e.mail : info@sicoval.fr

Directeur de publication : François-Régis Valette. Conception et impression : Sicoval.

ISSN : 1623-1597. Dépôt légal : 3^e trimestre 2010.

Tirage : 32 000 exemplaires sur papier 100 % recyclé ♻️

